



Conseil Communautaire du 28 octobre

Favoriser l'installation future des professionnels de santé sur l'île de Noirmoutier : des mesures en faveur des étudiants

C'est aujourd'hui qu'il faut s'engager pour garantir à l'île de Noirmoutier, demain, un environnement médical capable de répondre aux besoins des citoyens de l'île. Les élus communautaires ont voté un ensemble d'aides aux étudiants pour rendre notre territoire plus attractif à l'installation des professionnels de santé. Compte-tenu de la durée des cursus médicaux, il est important d'anticiper les situations et les besoins futurs.

Afin de **garantir l'accès aux soins pour la population**, le Conseil Communautaire a décidé de soutenir l'installation de jeunes médecins, généralistes et professionnels médicaux ou paramédicaux.

Pour cela, deux mesures incitatives ont été votées :

La première mesure vise à apporter un **soutien financier aux étudiants stagiaires** en médecine générale ou dans les spécialités médicales et paramédicales, exerçant auprès des professionnels de l'île. L'aide consiste en une prise en charge de 80 % du montant des loyers, charges comprises, sur une durée maximale d'un an. Le remboursement est plafonné à 360 € par mois et par logement et la Communauté de Communes limitera à 5 par an le nombre de stagiaires soutenus.

La seconde mesure s'adresse aux **étudiants de troisième cycle en médecine générale**. La Communauté de Communes financera les études de ces étudiants en médecine qui s'engagent à exercer sur l'île de Noirmoutier au moins 5 ans, à hauteur de 400 € par mois pendant 3 ans. Si l'étudiant ne s'installe pas sur le territoire, il devra rembourser l'aide accordée.

L'île de Noirmoutier se donne les moyens d'attirer les futurs médecins

Écrit par Didier Poli

Mercredi, 03 Novembre 2010 17:32 - Mis à jour Mercredi, 03 Novembre 2010 17:44

Par ces mesures, la Communauté de Communes s'engage fortement pour rendre le territoire insulaire plus attractif aux futurs professionnels de santé.